

Acn Les fondamentaux de l'accueil et de l'accompagnement des demandeurs d'asile (module 1)

Fiche technique

Secteur

Social

Public

Tous les professionnels en contact avec des demandeurs d'asile et bénéficiaires de protection internationale, mineurs non accompagnés, ou amenés à les accueillir, les orienter, les accompagner dans leur demande d'asile et/ou dans leurs démarches d'accès aux droits.

Durée

3 jours avec une intersession (2+1)

Organisme de formation

☞ La Fédération des Acteurs de la Solidarité Nouvelle-Aquitaine

Lieux & dates

☞ Groupe 1

Bordeaux

Les 3 & 4 oct. 2019

+ Le 8 octobre 2019

Interlocuteur Opcos Santé

Marine PALLAS

actionscoregionalesNA.aquitaine@unifaf.fr

Contexte

Cette action s'intègre dans un contexte en forte évolution et vise à permettre aux professionnels du secteur médico-social de mieux comprendre les enjeux et de monter en compétence par rapport à l'accueil et à l'accompagnement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale.

Elle s'adresse à **tout intervenant social** amené à rencontrer et accompagner des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale. La formation s'adresse non seulement aux professionnels travaillant dans les établissements relevant du **Dispositif National Asile** (PADA, HUDA, ATSA, CADA, CAO..) mais aussi à **toute structure du secteur AHI** (Accueil de jour, CHU, CHRS, équipes mobiles, SAO, SIAO, Centres maternels...), **IAE** (chantiers d'insertion...) **et de la protection de l'enfance** (MECS...).

En effet, seuls 1/3 environ des demandeurs d'asile accèdent au dispositif d'hébergement spécialisé (CADA). La majeure partie des demandeurs d'asile sont bien souvent à la rue, hébergés chez des proches ou en structure d'hébergement de droit commun.

De même, nombre de mineurs migrants peuvent être concernés par la demande d'asile : en 2016, seulement 475 mineurs non accompagnés ont enregistré une demande d'asile en France alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à arriver. Il est donc nécessaire d'informer les **mineurs non accompagnés** sur le droit d'asile et de proposer un accompagnement spécifique à celles et ceux qui souhaitent déposer une demande d'asile.

Enfin, les établissements du secteur médico-social (LHSS, CSAPA, CAARUD, EMPP...) qui sont amenés à accompagner les demandeurs d'asile, dans leurs parcours de santé, peuvent également suivre ces modules.

Objectifs

Objectif général

Ce premier module de formation vise à permettre l'appropriation d'outils méthodologiques indispensables à la compréhension de la procédure de demande d'asile ainsi qu'à **acquérir des connaissances de base pour assurer un accompagnement social et administratif des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale.**

A travers cette formation il sera ainsi possible d'acquérir des repères fondamentaux afin de mieux informer et orienter les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de protection internationale dans leurs parcours d'insertion et d'accès aux droits.

Objectifs spécifiques

☞ **Identifier et accompagner les personnes** pouvant prétendre à une protection

internationale ;

- **Appréhender le parcours** d'un demandeur d'asile et la procédure de demande d'asile ;
- Etre en capacité de **mener à bien un entretien social et administratif** permettant une première évaluation de la situation de la personne en demande de protection internationale et l'informer sur la demande d'asile et sa procédure ;
- **Acquérir les réflexes pratiques indispensables** pour informer et/ou accompagner ces personnes dans les démarches et recours dans le cadre de la demande d'asile ;
- **Savoir informer et orienter** les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de protection internationale sur l'ouverture de leurs droits et dans leur parcours d'insertion ;
- **Identifier un réseau d'acteurs** compétents sur le territoire.

Prérequis

Aucun Prérequis. La formation est un premier **module introductif** au droit d'asile et à l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile.

Ce premier module vise en effet à sensibiliser et à former des professionnels de l'action sociale et médico-sociale qui ne sont pas spécialistes du droit d'asile mais qui, dans le cadre de leur activité, peuvent être amenés à rencontrer des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de protection internationale.

Public Cible

Cette formation est destinée à **tous les professionnels en contact avec des demandeurs d'asile et bénéficiaires de protection internationale, mineurs non accompagnés, ou amenés à les accueillir, les orienter, les accompagner** dans leur demande d'asile et/ou dans leurs démarches d'accès aux droits.

La formation s'adresse particulièrement aux professionnels travaillant dans toute structure du secteur AHI (Accueil de jour, CHU, CHR, équipes mobiles, SAO, SIAO, Centres maternels...), de la protection de l'enfance (MECS...) et de l'IAE. Les établissements du secteur médico-social (LHSS, CSAPA, CAARUD, EMPP...) qui sont amenés à accompagner les demandeurs d'asile dans leurs parcours de santé peuvent également suivre ce module. La formation s'adresse également aux nouveaux professionnels travaillant dans les établissements relevant du Dispositif national Asile (PADA, HUDA, ATSA, CADA, CAO..) qui n'ont pas encore des connaissances de base du droit d'asile.

Contenu

1er JOUR

Séquence 1

Comprendre le contexte de définition des politiques publiques liées à l'accueil des demandeurs d'asile et bénéficiaires de protection internationale.

- Faire le lien entre le contenu de la formation, l'actualité internationale et nationale et les enjeux de l'accueil et accompagnement de ces publics.

Séquence 2

- Savoir identifier un demandeur d'asile.

- ⇒ Etre capable d'expliquer à un demandeur d'asile/mineur non accompagné le cadre légal du droit d'asile.

2ème JOUR

Séquence 1

- ⇒ Savoir repérer les acteurs nationaux et locaux chargés de l'accueil.
- ⇒ Savoir informer le demandeur d'asile de la procédure d'asile.
- ⇒ Etre capable d'identifier et reconnaître les différents types de procédures.

Séquence 2

- ⇒ Savoir informer sur le fonctionnement de l'examen de la demande d'asile ;
- ⇒ Connaître le fonctionnement des instances en charge de la demande de protection ;
- ⇒ Repérer les étapes fondamentales de la procédure et avoir des repères fondamentaux pour orienter et/ou accompagner le demandeur d'asile.

3ème JOUR

Séquence 1

- ⇒ Savoir informer les demandeurs d'asile de leurs droits et les accompagner dans les démarches.
- ⇒ Savoir reconnaître les dysfonctionnements et les difficultés d'accès aux droits pour mieux orienter et/ou accompagner le demandeur d'asile.

Séquence 2

- ⇒ Savoir informer et orienter les bénéficiaires de protection internationale.
- ⇒ Savoir identifier les partenaires institutionnels et associatifs et les ressources locales afin de pouvoir mieux orienter le demandeur d'asile et les bénéficiaires de protection internationale.